

# CONFÉRENCE GÉNÉRALE

## SÉANCES

Vendredi 19 septembre 2003

10 heures  
Salle B

COMMISSION PLÉNIÈRE :

7<sup>e</sup> séance

11 heures  
Grande salle de  
conférence

SÉANCE PLÉNIÈRE :

9<sup>e</sup> séance

15 heures  
Grande salle de  
conférence

SÉANCE PLÉNIÈRE :

10<sup>e</sup> séance

### Questions en suspens

Examen des pouvoirs des délégués (point 24) GC(47)/24

Mise en œuvre de l'accord de garanties TNP entre l'Agence et la République populaire démocratique de Corée (point 18) GC(47)/19 et GC(47)/L.4 et Add.1

Application des résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'Iraq (point 19) GC(47)/10

Rapport du Rapporteur sur le Forum scientifique

Rapport oral du Président de la Commission plénière sur les questions en suspens ci-après :

- Mesures pour renforcer la coopération internationale dans les domaines de la sûreté nucléaire, de la sûreté radiologique, de la sûreté du transport et de la gestion des déchets (point 13) GC(47)/7 et GC(47)/9, GC(47)/INF/3, GC(47)/INF/4 et GC(47)/L.7
- Sécurité nucléaire – mesures de protection contre le terrorisme nucléaire (point 14) GC(47)/17 et GC(47)/L.8
- Renforcement des activités de coopération technique de l'Agence (point 15) GC(47)/INF/7, GC(47)/INF/8 et Supplément), et GC(47)/L.9
- Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires (point 16) GC(47)/11, GC(47)/INF/6 et GC(47)/L.5
- Renforcement de l'efficacité et amélioration de l'efficacité du système des garanties et application du modèle de protocole additionnel (point 17) GC(47)/8

- Personnel (point 22) GC(47)/13, GC(47)/14 et GC(47)/L.6
- Amendement de l'article VI du Statut (Point 23) GC(47)/INF/5

Application des garanties de l'AIEA au Moyen-Orient (point 20) GC(47)/12, Add.1, et GC(47)/L.3 et Add.1

Capacité et menace nucléaires israéliennes (point 21) GC(47)/6, GC(47)/L.1

Rapport sur les promesses de contributions au Fonds de coopération technique pour 2004 (point 25) GC(47)/20 et Rev.3

## RÉUNIONS OFFICIEUSES

**Réunion de  
coordination de  
l'UE**

Vendredi 9 heures – 9 h 30 Salle O

**Groupe des États  
d'Europe  
occidentale et  
autres États**

Vendredi 9 h 30 – 10 heures Salle O

**Ligue des États  
arabes**

Vendredi 10 heures Salle J-241/2

### PROGRAMME PRÉVU

pour le

**lundi 22 septembre 2003**

**10 h 30  
Salle du Conseil  
de l'AIEA, CIV**

**CONSEIL DES GOUVERNEURS :**

1082<sup>e</sup> séance

## RÉSUMÉ DES SÉANCES

### Séance plénière 7<sup>e</sup> séance

La Conférence générale a poursuivi l'examen du point 6 de l'ordre du jour « Discussion générale et rapport annuel pour 2002 ». Des déclarations ont été faites par les délégués des Etats suivants : Koweït, Malte, Haïti, Zambie, Sri Lanka, République démocratique du Congo, Jamahiriya arabe libyenne, ex-République yougoslave de Macédoine, Myanmar, République-Unie de Tanzanie et Nigeria.

Au titre du point 7 de l'ordre du jour, « Élection de Membres au Conseil des gouverneurs », les États Membres suivants ont été élus pour siéger au Conseil pendant la période 2003-2005 : Belgique, Hongrie, Italie, République de Corée, Mexique, Nigeria, Pakistan, Pérou, Pologne, Tunisie et Vietnam.

En ce qui concerne le rétablissement du droit de vote, la Conférence a décidé que les droits de vote de l'Arménie et du Kazakhstan soient rétablis.

La Conférence générale a reporté l'examen du point 24 de l'ordre du jour, « Examen des pouvoirs des délégués », en attendant le rapport du Bureau.

### Commission plénière 5<sup>e</sup> séance

Au cours de la matinée, la Commission a conclu l'examen du point 16 de l'ordre du jour, « Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires », et a décidé de recommander à la Conférence générale d'adopter :

- le projet de résolution GC(47)/COM.5/L.8, « Activités de l'Agence visant à mettre au point des techniques nucléaires innovantes »,
- le projet de résolution GC(47)/COM.5/L.10/Rev. 2 , « Renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires »,
- le projet de résolution GC(47)/COM.5/L.15, « Connaissances nucléaires ».

La Commission a en outre examiné le point 22 de l'ordre du jour, « Personnel », et a décidé de recommander à la Conférence générale d'adopter :

- le projet de résolution GC(47)/COM.5/L.13 soumis au titre du point 22 a) de l'ordre du jour, « Composition de l'effectif du Secrétariat de l'Agence »,
- le projet de résolution GC(47)/COM.5/L.7 soumis au titre du point 22 b), « Les femmes au Secrétariat ».

Le Président a alors résumé, pour plus de commodité pour la Commission, l'ordre dans lequel seront examinés les points de l'ordre du jour à aborder dans l'après-midi. Il a informé la Commission qu'il présentera un rapport intérimaire à la Conférence générale à 15 heures et lui proposera d'adopter les recommandations de la Commission relatives aux points de l'ordre du jour sur lesquels elle a conclu ses discussions. Les travaux de la Commission ont ensuite été suspendus jusqu'à 15 h 30.

**Séance plénière  
8<sup>e</sup> séance**

La Conférence a adopté les recommandations relatives aux points de l'ordre du jour suivants dont l'examen a été achevé par la Commission plénière, tels que présentés par le Président dans son rapport intérimaire oral :

- Comptes de l'Agence pour 2002 (point 8) (GC(47)/4)
- Programme et budget de l'Agence pour 2004-2005 (point 9) (GC(47)/3), annexe A, « Ouverture de crédits au budget ordinaire pour 2004 »,
- Programme et budget de l'Agence pour 2004-2005 (point 9) (GC(47)/3), annexe B, « Allocation de ressources au Fonds de coopération technique pour 2004 »
- Programme et budget de l'Agence pour 2004-2005 (point 9), (GC(47)/3), annexe C, « Fonds de roulement en 2004 ».
- Programme et budget de l'Agence pour 2004-2005 (point 9), (GC(47)/L.2), « Financement des garanties »,
- Barème des quotes-parts pour les contributions des États Membres au budget ordinaire (point 11) (GC(47)/18/Rev.1).
- Rétablissement du droit de vote (point 12) (GC(47)/INF/7)

Au titre du point 10 de l'ordre du jour « Nomination du Vérificateur extérieur » (GC(47)/15), la Conférence générale a décidé de nommer le Vice-président de l'Institution supérieure de contrôle allemande comme Vérificateur extérieur des comptes de l'Agence pour les exercices 2004 et 2005.

La Conférence générale a poursuivi l'examen du point 6 de l'ordre du jour « Discussion générale et rapport annuel pour 2002 ». Des déclarations ont été faites par les délégués de la Mongolie et du Panama.

**Commission  
plénière  
6<sup>e</sup> séance**

À la séance de l'après-midi, la Commission a repris l'examen du point 15 de l'ordre du jour « Renforcement des activités de coopération technique de l'Agence » et après clarification par l'un des auteurs du texte révisé, elle a recommandé pour adoption le projet de résolution faisant l'objet du document GC(47)/COM.5/L.12/Rev.1.

L'ambassadeur de l'Inde, qui avait présidé le groupe de travail officieux sur la sûreté du transport, a ensuite présenté les résultats des délibérations de ce dernier et expliqué sur quelle base était fondé le texte révisé qui a été distribué comme projet de résolution sous la cote GC(47)/COM.5/L.16 et ultérieurement recommandé par la Commission pour adoption. En conséquence, les auteurs des deux précédents projets de résolution, à savoir GC(47)/COM.5/L.2 et GC(47)/COM.5/L.9, ont décidé de les retirer.

Le point 17 de l'ordre du jour « Renforcement de l'efficacité et amélioration de l'efficience du système des garanties et application du modèle de protocole additionnel », à propos duquel l'ambassadeur de la République tchèque, qui présidait le groupe de travail officieux, a soumis à un projet de résolution révisé publié sous la cote GC(47)/COM.5/L.17, a fait l'objet de longues discussions. Il a été décidé que le groupe de travail officieux se réunirait à nouveau à neuf heures le lendemain matin et ferait rapport à la Commission au cours de sa séance de la matinée.

La Commission a entamé l'examen du point 23 de l'ordre du jour « Amendement de l'article VI du Statut », mais a suspendu ses débats jusqu'au lendemain matin afin que les délégations concernées puissent se consulter.

La séance a été levée.

*Un résumé des travaux du dernier jour sera affiché sur le site Worldatom de l'Agence dans les six langues officielles et distribué la semaine prochaine dans les casiers des missions permanentes auprès de l'Agence.*

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La Conférence générale se réunit à l'Austria Center Vienna (ACV), Bruno Kreisky Platz 1, 1220 Vienne, près du Centre international de Vienne (CIV). Le numéro de téléphone de l'ACV est : 212 44 00.

Les heures d'ouverture de toutes les séances seront annoncées dans le Journal. Les délégués sont priés d'être à leur place au plus tard au moment indiqué afin que les séances puissent commencer à l'heure. Si des séances du soir s'avèrent nécessaires, les annonces nécessaires seront faites pendant la session.

Ci-joint l'allocation des sièges dans les salles A (séances plénières) et B (Commission plénière). Les chiffres entre crochets (ex : [N° 7]) identifient des lieux précis dans le présent document conformément aux plans de l'ACV ci-joints.

Des renseignements d'ordre général sur la Conférence - emplacement des salles de réunion et des bureaux, numéros de postes téléphoniques et services divers – peuvent être obtenus auprès du Bureau d'information (2<sup>e</sup> étage, postes 2141/2144) [N° 11].

### CARTES D'IDENTIFICATION

Dans l'intérêt de la sécurité, il est demandé aux participants de porter leurs cartes d'identification en entrant à l'ACV et de les garder aussi longtemps qu'ils y seront.

### LISTE DES MEMBRES DES DÉLÉGATIONS

La dernière liste officielle des membres des délégations a été publiée le jeudi 18 septembre ; elle contient les renseignements parvenus au Secrétariat le mercredi 17 septembre à 17 heures

### LISTE DES ORATEURS POUR LES SÉANCES PLÉNIÈRES

Aux séances plénières, le Président donne la parole aux délégués, pour chaque point de l'ordre du jour, dans l'ordre de leur inscription sur la liste des orateurs. Les délégués qui souhaitent prendre la parole sur une question quelconque sont priés d'en informer M. A. Donà à l'ACV, au 2<sup>e</sup> étage, salle A 351 [N° 8], poste 2133. M. Donà aura aussi un bureau dans la Grande salle de conférence, près de la tribune.

Des microphones ont été installés sur toutes les tables. Les délégués sont priés de les utiliser pour les votes par appel nominal, les explications de vote, les interventions dans l'exercice du droit de réponse et la présentation de motions d'ordre.

### DOCUMENTS

Il est rappelé aux délégués que les documents de la Conférence générale sont disponibles sous forme électronique à l'adresse :

**<http://www.iaea.org/worldatom/About/Policy/GC>**.

Les intéressés sont invités à profiter au maximum de ce service pour permettre de réduire les coûts d'impression et de distribution assumés par l'Agence.

Les documents imprimés sur papier seront disponibles au Service des documents, au deuxième étage de l'ACV [N° 8].

Les délégués qui désirent soumettre des projets de résolution ou d'autres documents à la Conférence générale pendant la session sont priés d'en remettre le texte le plus tôt possible au Secrétaire de la Conférence au 2<sup>e</sup> étage de l'ACV, salle B 548 [N° 15], poste 2011, ou au Secrétaire de l'organe compétent.

Des services limités de dactylographie pourront être organisés pour les délégations par le Service des documents au 2<sup>e</sup> étage de l'ACV, salle A 350 [N° 7].

**UTILISATION DES  
RÉCEPTEURS  
RADIO DANS LES  
SALLES DE  
RÉUNION**

Des récepteurs radio portatifs seront disponibles dans les salles A, B, C, M, N et O de l'ACV pour permettre aux participants de suivre les travaux dans la langue d'origine et les autres langues de travail de la Conférence. Étant donné que ces appareils doivent être entretenus entre les séances, les participants sont priés de les laisser en permanence dans les salles de réunion.

**UTILISATION DES  
TÉLÉPHONES  
PORTABLES  
DANS LES  
SALLES DE  
RÉUNION**

Il est demandé aux participants de bien vouloir **éteindre les téléphones portables** en entrant dans les salles de réunion.

**AVIS AUX  
FUMEURS**

Les participants sont priés de ne pas fumer dans les salles de réunion.

**FONDS DE  
COOPÉRATION  
TECHNIQUE  
POUR 2004**

Pour permettre de fournir des informations à jour à la Conférence en ce qui concerne les contributions au Fonds de coopération technique pour 2004, l'administrateur responsable, M. D.K. Sharma, recevra les promesses de contribution dans son bureau, salle A 443 [N° 13], poste 2112, au 2<sup>e</sup> étage de l'ACV ou immédiatement avant et après les séances plénières, dans la Grande salle de conférence, à une table installée près de la tribune.

M. Sharma et ses collaborateurs seront en outre disponibles pour discuter de questions relatives au budget ordinaire et au versement des dépenses de programme recouvrables, et répondre aux questions éventuelles des États Membres concernant les arriérés de contribution, les plans de versement et les droits de vote.

## EXPOSITIONS ET PRÉSENTATIONS

Comme les années précédentes, le Secrétariat a organisé un certain nombre d'expositions et de présentations. Celles-ci auront lieu au 2<sup>e</sup> étage de l'ACV comme indiqué sur le plan ci-joint.

### ***Exposition sur le matériel des garanties***

Lieu : près de l'exposition sur les garanties, foyer A

Cette exposition présente les instruments et les techniques les plus récents dans le domaine de la technologie des garanties.

### ***Exposition sur le conditionnement des sources usées scellées***

Lieu : Foyer B, au 2<sup>e</sup> étage de l'ACV.

L'Agence fournit une assistance aux pays qui ne disposent pas de l'infrastructure appropriée pour conditionner les sources usées scellées en vue d'un stockage à long terme pour les besoins de la sûreté et de la sécurité. Elle utilise pour cela les services d'équipes nationales et internationales d'experts. Plus de 45 opérations de conditionnement ont été effectuées dans divers États Membres par des équipes internationales, avec un équipement mobile.

L'équipement présenté est une réplique exacte de celui utilisé pour les opérations de conditionnement des sources scellées, et un film vidéo est fourni pour illustration.

### ***Exposition présentée par l'Argentine***

Lieu : Foyer A, au 2<sup>e</sup> étage de l'ACV.

# DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET SERVICES PENDANT LA CONFÉRENCE

## SERVICES

### **Téléphone :**

Le Bureau d'information recevra les appels téléphoniques de l'extérieur destinés aux participants au numéro 212 44 00, poste 2141 (ligne directe). Par ailleurs, un télécopieur sera disponible au Bureau d'information pour la réception de messages destinés aux participants. Le numéro de ce télécopieur est le 212 44 00 2145.

### **Bureau de poste**

Un bureau de poste est situé au rez-de-chaussée [N° 3]. Les participants sont priés de s'adresser à ce bureau pour les appels interurbains et l'envoi de télécopies.

### **DHL**

Des services de messagerie express DHL seront disponibles au cours de la Conférence dans la Rotonde de l'ACV, du lundi au vendredi, de 13 heures à 17 heures. Les documents seront acceptés jusqu'à 17 heures et les autres types de colis jusqu'à 16 heures seulement.

Les participants à la Conférence peuvent bénéficier de ces services (contre paiement en espèces uniquement) aux tarifs spéciaux appliqués aux agents du CIV pour les envois officiels ou privés.

### **Accès Internet**

Un **Coin Internet** est mis en place au Foyer B, au 2<sup>e</sup> étage de l'ACV, à l'intention des délégués désireux d'accéder à Internet.

Les délégués pourront se faire inscrire durant la Conférence générale pour obtenir une adresse individuelle qui sera valable pendant la durée de la session.

Des ordinateurs seront mis à la disposition des délégués pour leur permettre d'envoyer et de recevoir des messages électroniques avec leurs adresses personnelles. Les participants possédant des ordinateurs portatifs utilisables sur réseau local sans fil pourront s'en servir pour accéder à Internet au Foyer B. Ce type de connectivité est également disponible partout dans la tour C du CIV.

Les délégués dont les ordinateurs portatifs/bloc-notes ne sont pas utilisables sur réseau sans fil pourront eux aussi accéder à Internet grâce aux **quatre connexions modem** installées au n° 01, Espace médias [N° 3].

### **Courrier électronique**

Les délégués auront en outre la possibilité d'envoyer et de recevoir du courrier électronique pendant la session à l'adresse publique de la Conférence **GENCONF03@IAEA.ORG**. Les expéditeurs devront indiquer le nom et le pays du destinataire dans la partie réservée à l'objet du message et pour en permettre l'acheminement. Les messages envoyés à cette adresse seront délivrés aux délégués au Bureau d'information.

<b>Souvenirs</b>	Des souvenirs de l'AIEA seront en vente au cours de la Conférence au 2 <sup>e</sup> étage de l'ACV.
<b>Restauration</b>	Des services de restauration seront disponibles à l'ACV pendant la session. Le déjeuner sera servi au restaurant, au 1 <sup>er</sup> étage [N° 1], de 11 h 30 à 14 h 30. Des plats froids et des boissons seront servis toute la journée à la buvette de l'ACV, au 2 <sup>e</sup> étage [N° 10].
<b>Services bancaires</b>	<p>Des <b>services bancaires complets</b> seront disponibles au CIV de 9 heures à 15 heures les lundi, mardi, mercredi et vendredi, et de 8 h 30 à 17 heures le jeudi.</p> <p>Aucun service bancaire ne sera assuré à l'ACV, mais un distributeur automatique de billets se trouve au rez-de-chaussée, près du bureau de poste.</p>
<b>Urgences médicales</b>	Le Service médical du CIV (bâtiment F, 7 <sup>e</sup> étage, téléphone 88/22222) assurera des soins d'urgence de 8 h 30 jusqu'à la fin de la dernière séance de la journée. En cas d'urgence en dehors de ces heures, s'adresser au garde de sécurité (CIV, téléphone 88/3903).
<b>DÉLIVRANCE DE CARTES D'ÉCONOMAT DU CIV AUX CHEFS DE DÉLÉGATION</b>	Les chefs de délégation sont informés que des cartes qui leur permettront d'effectuer des achats à l'Économat du CIV pendant la session leur seront délivrées par le Service de sécurité des Nations Unies, situé à la <b>Porte 1</b> , de 8 h 30 à 16 heures. Une fois en possession de la carte, le titulaire devra la faire valider au guichet du Service Clients de l'Économat (CIV, bâtiment F, niveau -1, bureau F-151) entre 12 heures et 18 heures.
<b>SÉCURITÉ</b>	<p>En coopération avec la Section de sécurité et de sûreté des Nations Unies, des dispositions ont été prises pour assurer la sûreté et la sécurité des délégués et du personnel d'appui à l'ACV et au CIV.</p> <p>Ces dernières semaines, la Section de sécurité et de sûreté a réexaminé le dispositif de sécurité et introduit des mesures supplémentaires pour le CIV, lesquelles seront étendues à l'ACV. Celles-ci comprennent : le renforcement de la protection policière autour des locaux ; une présence accrue des agents de la Section ; la mise en œuvre plus stricte des mesures de détection de métal et de contrôle d'accès ; et le renforcement des plans d'urgence.</p> <p>Nous mettrons tout en œuvre pour accélérer et faciliter autant que possible le processus d'inscription et l'accès aux locaux. Du personnel supplémentaire sera mobilisé pour limiter au maximum les pertes de temps.</p> <p>Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension et vous remercions par avance de votre coopération avec le personnel chargé de la sécurité.</p>
<b>Objets trouvés</b>	Il est recommandé de ne pas laisser traîner ses objets personnels. Tout objet trouvé doit être déposé au bureau des objets trouvés (Lost and Found) au CIV, bâtiment F, rez-de-chaussée, n° F OE21, poste 3903.

**ESCALIERS DE SECOURS DE L'ACV**

Les participants sont informés que les escaliers de secours de l'ACV ne peuvent être utilisés pour changer d'étage. Ces escaliers sont accessibles à chaque étage, mais ne comportent qu'une seule issue située au niveau -3 (niveau le plus bas). Ils ne doivent donc être utilisés qu'en cas d'urgence. En cas d'évacuation d'urgence (voir le plan d'orientation ci-joint), les participants sont priés de suivre les instructions du personnel de sécurité des Nations Unies de service.

**ACCÈS À L'ACV À PARTIR DU CIV**

Les participants sont informés qu'ils peuvent passer du CIV à l'ACV par des portes de communication situées au rez-de-chaussée du bâtiment G du CIV.

**STATIONNEMENT À L'ACV**

Des places de stationnement seront disponibles aux niveaux 1 et 2 de l'ACV. Des autocollants rouges seront délivrés pour les voitures officielles avec chauffeur pour leur permettre d'entrer par l'entrée principale de l'ACV. En ce qui concerne les autres voitures, les cartes d'identification de la Conférence générale ou du CIV suffiront pour stationner gratuitement. Il est demandé aux chauffeurs de prendre un ticket de stationnement à l'horodateur de l'ACV à leur arrivée et de l'échanger ensuite au Bureau d'inscription de l'ACV au rez-de-chaussée [N° 1] contre un permis de stationnement qui sera valable jusqu'à la fin de la Conférence.

**TRANSPORTS PUBLICS**

On peut se rendre du CIV au centre de Vienne par le métro (U-Bahn). Les billets sont vendus dans les stations de métro ou à l'avance, en carnets de cinq ou dix, dans la plupart des débits de tabac (identifiés par l'emblème rond **AUSTRIA TABAK**) et au stand de journaux dans la Rotonde du CIV. Il est possible également d'acheter des cartes hebdomadaires.

**JOURNAL DE LA CONFÉRENCE, RÉCEPTIONS ET AUTRES MANIFESTATIONS**

Les organisateurs de réceptions et d'autres manifestations prévues au cours de la Conférence générale sont priés de s'adresser au Service du protocole ou à Mme Blacker, rédactrice du Journal de la Conférence générale, au 2<sup>e</sup> étage [N° 16], poste 2120, s'ils souhaitent faire annoncer ces manifestations.

## PRÉSIDENTS OU COORDONNATEURS DES GROUPES GÉOGRAPHIQUES – Septembre 2003

GROUPE	PRÉSIDENT/ COORDONNATEUR	GROUPE
<b>AMÉRIQUE DU NORD</b>	États-Unis d'Amérique	Ambassadeur BRILL (M. Noble/M. Augustine/M. Hamilton)
	Canada	Ambassadeur HALL (M. Proudfoot)
<b>AMÉRIQUE LATINE (GRULAC)</b>	Chili	Ambassadeur GONZALEZ ANINAT
<b>EUROPE OCCIDENTALE</b>	Suisse	Ambassadeur REIMANN
	Finlande	Ambassadeur GROENBERG
<b>EUROPE ORIENTALE</b>	Arménie	Ambassadeur TABIBIAN
<b>AFRIQUE</b>	Tunisie	Ambassadeur HENDAOUI
<b>MOYEN-ORIENT ET ASIE DU SUD</b>	Inde	Ambassadeur SREENIVASAN (M. Deshpande)
<b>ASIE DU SUD-EST ET PACIFIQUE</b>	Australie	Ambassadeur STOKES (M. Mason)
<b>EXTRÊME-ORIENT</b>	Philippines	Ambassadeur GARCIA III
<b>GROUPE DES 77 ET CHINE</b>	Brésil	Ambassadeur ABDENUR
<b>GROUPE DES ÉTATS D'EUROPE OCCIDENTALE ET AUTRES ÉTATS</b>	Nouvelle-Zélande	Ambassadeur BRIDGE
<b>GROUPE ASIE</b>	Japon	Ambassadeur TAKASU
<b>GROUPE UNION EUROPÉENNE</b>	Italie	Ambassadeur MORENO
<b>GROUPE DE GENÈVE</b>	États-Unis d'Amérique Royaume-Uni	Ambassadeur BRILL Ambassadeur JENKINS
<b>GROUPE ARABE</b>	Oman	Ambassadeur AL-RIYAMI Doyen du corps diplomatique arabe à Vienne
<b>MOUVEMENT DES PAYS NON ALIGNÉS, SECTION DE VIENNE</b>	Malaisie	Ambassadeur HUSSEIN (M. Rajar Adnan)